

Informations de base	
2018/0065(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Véhicules à deux ou trois roues et quadricycles: application de la phase Euro 5 à la réception par type Modification Règlement (EU) No 168/2013 2010/0271(COD)	
Subject 2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2018/0065(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Modification Règlement (EU) No 168/2013 2010/0271(COD)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	IMCO/8/12546